



N°667
Entrée le 29.04.2024
Chambre des Députés
Déclarée recevable
Président de la Chambre des Députés
(s.) Claude Wiseler
Luxembourg, le 29.04.2024

Monsieur Claude Wiseler
Président de la
Chambre des Député.e.s
Luxembourg

Luxembourg, le 26 avril 2024

Monsieur le Président,

Par la présente, je me permets de poser une question à Monsieur le **Premier Ministre** concernant **le registre des entrevues du Gouvernement**.

Selon l'arrêté grand-ducal du 14 mars 2022 fixant les règles déontologiques des membres du Gouvernement, le Gouvernement doit tenir un registre des entrevues ayant eu lieu entre les membres du Gouvernement et des représentants d'intérêts ou des tiers. Ce registre inclut les entrevues sollicitées sur initiative des membres du Gouvernement et celles sollicitées sur l'initiative des représentants d'intérêts ou des tiers, pour autant que ces entrevues aient eu comme objet la recherche d'une prise d'influence sur les activités législatives ou réglementaires du Gouvernement.

L'arrêté prévoit la publication des informations relatives à ces entrevues dans les meilleurs délais et au plus tard six semaines après l'entrevue sur le site internet du Gouvernement.

Or nous constatons qu'aucune entrevue ayant eu lieu après le 20 février 2024 n'est actuellement publiée sur le registre des entrevues. Quant au registre des entrevues des Conseillers de Gouvernement avec les représentants d'intérêts tiers, il ne comporte qu'une seule entrée.

J'aimerais dès lors savoir de la part de Monsieur le Premier Ministre :

- 1) Quelles sont les raisons qui expliquent le retard de la mise à jour du registre des entrevues du Gouvernement et celui des Conseillers de Gouvernement sur www.gouvernement.lu?**

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Sam TANSON
Députée